

## EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

### ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Laetitia CICCOLINI, Benjamin GOLDLUST,  
Catherine NOTTER, Jean TRINQUIER**

**Coefficient de l'épreuve : 2**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions.**

**Type de sujets donnés : texte d'environ 18 lignes ou vers à traduire et à commenter.**

**Modalités de détermination du texte : tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet. Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une ou plusieurs indications historiques.**

#### **Liste des ouvrages généraux autorisés :**

Grimal P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951 (ou éditions suivantes)

*Westermanns Atlas zur Weltgeschichte. I. Vorzeit. Altertum*, Berlin-Hambourg-Munich-Kiel-Darmstadt, 1963

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre d'où est tiré le passage est fourni (dans une collection unilingue)**

126 candidats ont passé l'épreuve commune de latin. Cette épreuve a connu cette année quelques aménagements qu'il convient de rappeler et dont il importe de tirer un premier bilan. Comme cela avait été annoncé lors de la réunion du 7 décembre 2012, les textes proposés aux candidats ont été raccourcis d'environ 10% ; pour donner un ordre de grandeur, les candidats ont désormais à traduire environ dix-huit lignes de prose, ou dix-huit hexamètres (un peu plus dans le cas de vers plus courts). Le jury a également choisi d'adjoindre aux textes des indications de vocabulaire plus fournies, étant bien entendu que les indications fournies sont étroitement conditionnées par la nature du texte proposé (voir annexe) : suivant les cas, le contexte peut rendre la même indication de vocabulaire nécessaire ou superflue, tandis que les difficultés variables que les textes opposent aux candidats leur laissent plus ou moins le temps de s'appesantir sur les questions de vocabulaire. Il convient cependant de répéter que l'apprentissage régulier et systématique du vocabulaire latin, comme la pratique continue de la lecture cursive, restent indispensables à la préparation de l'épreuve. Le jury attend également des candidats qu'ils sachent s'interroger, à partir à la fois de leurs connaissances linguistiques et du contexte, sur le sens de tel ou tel mot qu'ils pourraient au premier abord

avoir le sentiment de ne pas connaître. Il est notamment à regretter que certains candidats s'interdisent absolument de recourir à leur langue maternelle pour élucider le sens d'un mot latin, ayant manifestement perdu tout sens de la continuité historique existant entre les langues romanes et le latin.

Le jury a pu noter cette année certains progrès dont il se félicite. Confirmant le soin et le sérieux avec lesquels les candidats se préparent et sont préparés par leurs professeurs, ces progrès ont également pu être favorisés par les aménagements introduits. Pour le jury, le premier sujet de satisfaction est la très nette diminution des exposés catastrophiques ; par exposés catastrophiques, le jury entend des exposés où le texte proposé n'est pas compris, même ponctuellement, et où le candidat ne se montre capable lors de la reprise ni de profiter de l'aide apportée par le jury, ni de répondre à des questions véritablement élémentaires de grammaire latine, témoignant par là d'une méconnaissance à peu près totale de la langue. Lors de la session 2012, 21 candidats avaient obtenu une note égale ou inférieure à 3, soit 15% des candidats, alors qu'ils ne sont plus que 9 en 2013 (soit 7,1% des candidats), sans que le jury ait le sentiment d'avoir fait preuve d'une mansuétude particulière. Le jury espère bien sûr que cette évolution va se poursuivre. Le jury se réjouit aussi d'avoir pu assister à nombre de prestations tout à fait honnêtes, ainsi qu'à quelques exposés véritablement enthousiasmants, qui témoignent de l'excellente tenue de la tête du concours. Certains candidats se sont ainsi montrés non seulement bien préparés techniquement, mais également fort à l'aise à l'oral, d'une réelle vivacité d'esprit et d'une grande courtoisie. Il n'en reste pas moins vrai que des connaissances linguistiques mal assurées et approximatives ont encore handicapé un nombre significatif de candidats et conduit à des prestations décevantes.

Le jury conseille aux candidats de travailler dans la sérénité, sans se troubler, le cas échéant, face à des œuvres qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils savent de réputation difficile. Si le jury les a mises à l'oral du concours, ce n'est qu'après mûre réflexion, étant par ailleurs bien entendu qu'il n'aura pas les mêmes attentes sur un passage « sélectif » de Tacite ou de Stace (encore qu'un bulletin plus nourri ait vocation, dans ce genre de cas, à apporter au candidat les informations nécessaires à une bonne compréhension) que sur un passage oratoire de Cicéron ne présentant guère d'aspérité.

Revenons à présent sur les différentes phases de l'oral de latin, dont les candidats semblent dans leur majorité bien connaître les principes. Après avoir tiré l'une des trois enveloppes qui lui sont proposées, le candidat part en salle pour une heure de préparation, avec une édition unilingue de l'œuvre dont son texte est extrait, ainsi que le bulletin comportant toujours les limites précises du passage à traduire, un titre, des notes de vocabulaire, et parfois de syntaxe et/ou de civilisation. Dans certains cas, un « chapeau » introductif vient apporter aux candidats les éléments de contexte nécessaires. Les candidats doivent prêter la plus grande attention à l'ensemble de ces informations. Ils ont également intérêt à se familiariser en amont avec les éditions unilingues, dans les faits souvent des volumes de la collection Teubner ou de la collection Oxford, dont les normes (par exemple s'agissant de la ponctuation) diffèrent parfois de celles qui ont cours dans les éditions utilisées plus couramment par les candidats.

À son entrée dans la salle de passage, le candidat se voit confier la parole pour une vingtaine de minutes maximum. S'il dépasse le temps imparti, le candidat est invité par le jury à ramasser ses dernières remarques dans quelques brèves phrases de conclusion ; cette

interruption n'est nullement une sanction et ne vise qu'à servir le candidat, en lui évitant de trop empiéter sur le temps précieux de la reprise. Le candidat doit commencer par présenter de façon succincte son passage, en se gardant de toute banalité inutile ; l'introduction proprement dite au commentaire doit en revanche être différée et ne venir qu'après la lecture et la traduction. La lecture est une étape importante de l'oral, qui fournit au candidat une première occasion de montrer qu'il a saisi le sens et le ton du texte et qu'il est capable de le faire vivre. La lecture doit être fluide, posée sans être languissante, et attentive en poésie à respecter scrupuleusement les élisions, lesquelles sont trop souvent omises. La lecture est immédiatement suivie par la traduction du texte. Le candidat doit procéder groupe de mots par groupe de mots, et trouver là encore le bon rythme. Certaines traductions sont si hésitantes et laborieuses que le candidat y consacre à son détriment une part démesurée de son temps de passage ; à l'inverse, il ne sert à rien d'accélérer ostensiblement lorsqu'on se sent en difficulté, puisque le jury n'hésite jamais à demander au candidat de bien vouloir répéter sa traduction. Le mot à mot doit être net et précis. En cas d'ignorance d'un mot, il est demandé aux candidats de faire une proposition, évidemment la plus intelligente possible, sur laquelle le jury reviendra avec eux, si besoin est, lors de la reprise. Du point de vue de la langue et d'une manière générale, le jury invite les candidats à porter une plus grande attention à l'identification des cas : bien des erreurs de construction proviennent d'une mauvaise analyse casuelle, qui entraîne des fautes en cascade. L'ablatif et le datif sont parfois mis indistinctement dans la même case. Le nominatif des substantifs féminins de la troisième déclinaison du type *ciuitas* est, à l'occasion, interprété comme un accusatif pluriel ; les accusatifs pluriels en *-is* pour les substantifs de la troisième déclinaison, très fréquents en poésie mais aussi en prose (tout particulièrement chez Salluste), ne sont pas toujours repérés. Quant à la syntaxe des cas, elle n'est trop souvent connue que de façon approximative, ce qui gêne beaucoup les candidats, notamment face à un texte de poésie. Par ailleurs, le jury a constaté un certain nombre d'expressions et de tours dont l'identification a posé des problèmes récurrents aux candidats. Il s'agit notamment de : *idem qui, si quando, sed haec hactenus, maior quam ut + subj.* S'agissant du vocabulaire, des progrès doivent être encore faits dans l'apprentissage des mots en contexte. Le jury a notamment déploré bien des confusions pour les déterminants et les pronoms (*ipse et idem ; hic et ille...*), les substantifs (*aula et ala ; arx et arcus...*) et pour les verbes (*libet et licet ; manere et minari...*).

Les candidats passent alors au commentaire. Les textes proposés par le jury s'inscrivent tous dans la thématique au programme. Rappelons à ce propos que l'institution d'un tel programme répond à un double objectif : inviter les candidats, pendant leurs années de préparation, à réfléchir sur un thème jugé intéressant et culturellement important, voire fondateur, qui doit leur servir de fil conducteur dans leur lecture des textes anciens ; permettre aux candidats, en circonscrivant un domaine, d'acquérir les connaissances contextuelles nécessaires à la bonne compréhension des textes qui leur sont proposés. C'est dire que le jury attend des candidats qu'ils sachent mobiliser à bon escient ces connaissances. Il n'en faut pas moins souligner avec force que l'épreuve d'oral reste un exercice d'explication de texte et qu'il ne s'agit en aucun cas de ramener le particulier au général en montrant comment le texte s'inscrit dans la thématique au programme ; trop de candidats ont ainsi cru trouver une problématique à bon compte en se faisant fort de montrer que le texte qui leur était soumis « proposait une réflexion sur le pouvoir ». Le jury attend des candidats qu'ils expliquent le

texte pour lui-même et dans sa singularité, en privilégiant son analyse interne. À cet égard, l'introduction est un moment capital de l'explication, qui doit permettre de caractériser le texte en quelques phrases synthétiques, d'en énoncer les enjeux de façon problématique et d'esquisser les pistes de réflexion qui organiseront le commentaire. Cette dernière étape est particulièrement nécessaire lorsque les candidats ont fait le choix d'un commentaire linéaire, qui risque à tout moment de verser dans la paraphrase ou de s'éparpiller en remarques de détail sans rapport les unes avec les autres. Le jury rappelle en particulier que, si les remarques d'ordre stylistique sont un élément fort positif et souvent nécessaire, elles ne sauraient être cantonnées à une chasse aux figures rares, à plus forte raison quand les candidats forcent le texte à l'extrême pour y trouver à tout prix ce qu'ils veulent ; les figures de l'hypallage et de l'hendiadyn, par exemple, ont été parfois invoquées à tort. D'une façon générale, les termes techniques doivent être employés de façon aussi précise que rigoureuse. Il est ainsi peu judicieux de parler de « topos » pour désigner n'importe quel motif ou stéréotype. Rappelons qu'un topos, au sens où l'emploie la critique depuis l'ouvrage classique de Ernst Robert Curtius, *La littérature européenne et le Moyen Âge latin* (traduction française de Jean Bréjoux, Paris, 1956), est un passage obligé constitutif d'un genre, alors qu'un motif est un thème bien identifié, certes potentiellement récurrent, mais qui ne jouit pas du caractère systématique et obligatoire qu'a le « topos », en tant que marqueur d'un genre, d'une forme ou d'un ton.

La dernière partie de l'oral est la reprise, qui dure une dizaine de minutes et dont nous ne dirons jamais assez l'importance pour les candidats. Aussi ces derniers doivent-ils absolument se garder de considérer leur épreuve comme terminée à la fin du commentaire. C'est alors une autre épreuve, en réalité, qui débute, durant laquelle les candidats doivent se garder de toute démobilisation et de tout défaitisme. Une mauvaise traduction peut être profondément améliorée à la reprise, dont c'est là le but premier. La reprise nécessite disponibilité intellectuelle, vivacité, réactivité et souplesse, pour que le plus grand nombre possible de passages puissent être repris, dans l'intérêt même du candidat. Il est inutile, lorsque l'on est invité à envisager une autre construction, de répéter ce qui a été dit initialement : si un passage est repris, c'est qu'il doit l'être. Il faut aussi se laisser guider par le jury et savoir tirer parti des indications qu'il distille au gré de l'entretien afin de permettre au candidat de revenir sur une construction ou une interprétation, d'approfondir ou de corriger telle ou telle analyse. Car c'est bien d'un échange qu'il s'agit, naturellement à partir de contenus grammaticaux et littéraires, mais aussi au sens « communicationnel » du terme. Le jury est tout à fait conscient que dans un oral dont l'enjeu n'est pas nul, il n'est pas toujours facile aux candidats d'être en pleine possession de leurs moyens et de parfaitement maîtriser leurs émotions et leurs angoisses. Il attend cependant d'eux qu'ils ne fassent pas retraite en eux-mêmes et qu'ils se prêtent au dialogue en se tournant vers leurs interlocuteurs. Nous voudrions également rappeler aux candidats que le jury, dans sa reprise du commentaire, procède souvent comme il aurait voulu que les candidats eussent eux-mêmes procédé, en partant du plus simple pour aller vers le plus complexe ou le plus subtil. C'est dire que la moindre de ses questions ne recèle pas forcément des abîmes insondables de subtilité ou de complexité. Les candidats se montrent trop souvent décontenancés par les questions les plus simples, qui ne visent qu'à leur faire formuler avec clarté et précision ce qu'ils n'ont

qu'obscurément pressenti et confusément exprimé. Le jury attend des candidats qu'ils se prêtent de bonne grâce à cet exercice de reformulation.

À partir de la session 2014, le jury proposera systématiquement aux candidats de revenir sur leur traduction avant de passer au commentaire. Les candidats resteront libres de présenter d'un seul tenant l'ensemble de leur exposé, mais ceux qui le souhaitent pourront tirer profit d'une reprise anticipée pour réorienter ou rectifier leur commentaire.

Le jury tient à dire pour conclure que, s'il espère de nouveaux progrès pour les prochaines sessions, il a pris cette année beaucoup de plaisir à interroger des jeunes gens intelligents, vifs d'esprit et sympathiques, qui apportent la preuve, par leur prestation souvent tout à fait honorable, que cette épreuve d'oral est à la portée de tous les candidats qui se sont préparés avec sérieux et rigueur.

#### **Auteurs proposés cette année :**

Augustin, Boèce, César, Cicéron, Claudien, Columelle, Corippe, Florus, Horace, Juvénal, Lucain, Lucrèce, Ovide, Plaute, Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Properce, Quinte-Curce, Rutilius Namatianus, Salluste, Sénèque, Stace, Suétone, Tacite, Térence, Tite-Live, Valère-Maxime, Velleius Paterculus, Virgile.

#### **Annexe**

##### **1) Lucrèce, *De la nature*, V, 1136-1153 : la naissance du droit**

*pristinus, a, um* : d'auparavant, d'autrefois

*solium, ii n.* : trône

*cruentus, a, um* : sanglant

*lugeo, ere, luxi, luctum* + acc. : pleurer, déplorer

*conculco, are, aui, atum* : piétiner, fouler aux pieds

*faex, faecis f.* : lie, rebut

*summatus, us m.* : souveraineté

*partim* : en partie = certains

*aeuom = aeuum ; aeuum, i n.* : temps de la vie, vie

*artus, a, um* : serré, étroit, strict

*ulciscor, ulcisci, ultus sum* : se venger

*concessumst = concessum est*

*pertaedet, pertaedere, pertaseum est* (impers.) : être très dégoûté de

*circumretio, ire* : entourer d'un filet, comme d'un filet

*exortast = exorta est ; exorior, riri, exortus sum* : naître, se lever, tirer son origine de

2) Cicéron, *Seconde action contre Verrès. IV. Sur les œuvres d'art*, 51 (*Metus erat summus...*)- 53 (...*in prouincia fuit* ?)

Un gouverneur romain indélicat en tournée : Verrès dans la cité sicilienne d'Haluntium

Verrès n'a pas eu le courage d'entrer lui-même dans la ville, parce qu'elle se trouve sur une hauteur. Il se contente de faire appeler un notable de la cité, un certain Archagathus, et le charge de rassembler toute l'argenterie ciselée et tous les vases de Corinthe qui se trouvent dans la ville.

*discedo, ere, discessi, cessum* : s'en aller, s'éloigner

*lectica, ae f.* : litière

*cubo, are* : être allongé

*porro* : en plus, en outre, enfin

*fletus, us m.* : pleurs

*theca, ae f.* : enveloppe, étui

*extorqueo, ere, torsi, tortum* : obtenir par la force, arracher

*fores f. pl.* : porte

*reuello, ere, uelli, uulsum* : arracher, ôter de force

*claustra, orum n. pl.* : verrous

*scutum, i n.* : bouclier

*conquiro, ere* : réquisitionner

*caelatus, a, um* : ciselé

*profero, ferre, tuli, latum* : produire au jour, faire sortir

*Cibyrateae fratres* : « les frères de Cibyre » ; il s'agit de deux frères, dont Verrès utilisait les compétences en histoire de l'art pour débusquer tout ce qu'il y a de précieux en Sicile

*improbo, are* : désapprouver, rejeter

*crusta, ae f.* : bande ciselée

*emblema, atis n.* : plaque à relief

*Haluntini m. pl.* : les habitants d'Haluntium

*excutio, ire, cussi, cussum* : faire sortir en secouant, détacher, arracher

*purus, a, um* : ici nu, dépouillé

*euerriculum, i n.* : balai, coup de balai, coup de filet